Procès-verbal réunion Sénior A 20-+01-2022

 1 :J-P Poitras souhaite la bienvenue à tous

2 :

Feuille de présence réunion date :\_\_\_20-01-2022\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

SÉNIOR A

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Équipe | Représentant | Représentant |
| PRÉSIDENT | J-P Poitras |  |
| STE\_FOY | Jonathan-Lachance-Lemieux |  |
| STE-MARIE/ ST-GEORGES | Ian Sénéchal |  |
| HAUTE-STCHARLES | Ian Cassidy |  |
| TRÉSORIER | Pierre Beaulieu |  |
| ARBITRE | Michel Proulx |  |
| BEAUPORT | Sébastien CotéNicolas Robitaille |  |
| ST-ÉTIENNE | Kevin Fournier |  |
| VBAL | Marc-Antoine Lamontagne |  |

3 : L’ ordre du jour est lu et accepté avec le varia restant ouvert

4  A: Acceptation nouvelle équipe

Proposition SR A 2022-01-20 A

Il est proposé d’accepter VBAL au sein de la ligue Sénior A de Québec

Proposé par :\_\_\_\_\_Jean-Pierre Poitras\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Secondé par :\_Kévin Fournier\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Vote demandé par :\_\_\_\_\_\_unanimité\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Le président souhaite la bienvenue à M. Marc –Antoine Lamontagne qui sera le gouverneur de la nouvelle équipe

4B : Jean-Pierre v nous informe que Lantigua 31 SR BB se retire de la ligue sénior BB et que certains joueurs seront disponibles avec exception de ceux qui étaient déjà sur de cahier sénior A

5 :

PropositionSR A/ BB 2022-01-20 B

Pour éviter qu’une équipe se désiste lors des séries de fin de saison par manque de joueurs

Il est proposé que l’amende pour forfait par manque de joueurs soit haussée à $400.00

 (seulement lors des séries et que la moitié du montant soit crédité à l’équipe lésée) dans le but d’inciter les équipes à participer à ces dites séries

Proposé par :\_\_\_\_\_Jean-Pierre Poitras\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Secondé par :\_\_\_Kévin Fournier\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Vote demandé par :\_\_\_\_nil\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Accepté à l’unanimité

Proposition SRA/ BB 2022-01-20 C

Il est proposé dans le cas d’égalité lorsque les manches réglementaires ont été jouées et qu’il est nécessaire de jouer des manches supplémentaires, dès le début de la première manche supplémentaire le dernier retrait de la manche précédente soit placé au deuxième but, ceci s’appliquera seulement durant la saison régulière

Proposé par :\_\_\_\_\_\_\_\_\_Ian Sénéchal\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Secondé par :\_\_\_\_\_Jonathan-Lachance-Lemieux\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Vote demandé par :\_\_\_Nil\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Accepté à l’unanimité

En ce qui a trait à la proposition SRA/ BB 2022-01-20 D reportée à la prochaine réunion pour reformulation plus claire

6 : Michel Proulx nous indique que pour cette saison , s’il y a retour de l’arbitre derrière le marbre ,il faudra être tolérant pour permettre à nos arbitres de retrouver leurs repères.

Dans le cas contraire, il faudra aussi faire preuve de patience et aussi dans un autre aspect du jeu que ce soit de la part des entraîneurs ou des joueurs le langage abusif ( insultes ou autres commentaires) ne sera pas toléré des sanctions pourront être appliquées si cela déborde.

Il nous fait part aussi du nombre restreints d’arbitres et qu’il doit quelquefois faire des miracles pour pouvoir assigner deux arbitres lors des parties.

7 : Pierre nous mentionne que sitôt connu les coûts associées aux frais de ligue et de la fédération ,il ébauchera une première mouture du budget

8 : Il est important de vérifier les infos sur le site pour les mettre à jour

9 varia

A :il a été convenu qu’il y aura ouverture officielle de la ligue pour toutes les équipes et Ste-Marie s’est portée volontaire pour ,les détails sont à venir

B : les gouverneurs se sont entendus pour une saison de 20 parties et que les parties seront jouées obligatoirement les mardi, jeudi et samedi. Il est de la première importance de respecter les journées de partie